

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU  
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS  
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2021070002	15/10/2021

**Référence de la décision : A/CT/2021-10-015**

**Délivrance de l'agrément de l'organisme chargé des examens LINEAS Academy :**

A été délivré, l'agrément de l'organisme chargé des examens LINEAS Academy, portant sur les connaissances professionnelles générales relatives à la conduite des trains, pour une durée probatoire de deux ans, soit jusqu'au 15 octobre 2023.